

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 5 avril 2018
Rapporteur :
Monsieur Hervé HERRY**

N° 21

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 11/04/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 10/04/2018
(accusé de réception du 10/04/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Diminution du prix de vente des terrains en parc d'activités à la Base de Guengat.

Quimper Bretagne Occidentale dispose depuis 2013 de 4 ha de terrains viabilisés sur le parc d'activités de la Base à Guengat. Aujourd'hui aucun terrain n'a été vendu. Aussi afin d'amorcer la commercialisation des premiers terrains sur cette zone principalement destinée à accueillir des artisans, Quimper Bretagne Occidentale propose la vente, au maximum d'1,2 hectares (conformément au plan joint), sur une période de 2 ans au prix de 1 € HT/m².

Le parc d'activités de la base à Guengat a été déclaré d'intérêt communautaire le 3 novembre 2006. Le projet était d'étendre l'ancienne base aéronavale (BAN) militaire qui a été reconvertie en zone d'activités après acquisition par l'agglomération en 1999. La livraison de la zone a eu lieu le 6 mars 2013 (date de différé des travaux de finition).

La surface de la zone est de 65 067 m² dont 44 109 m² cessible. Les travaux engagés à ce jour sont de 617 000 € et il reste à réaliser 341 000 € pour les finitions après commercialisation.

Le prix bilan était au départ de 12,87 € HT / m² mais pour des raisons de sécurité, à la demande du conseil départemental, l'accès de la zone a été déplacé. Le prix bilan est aujourd'hui de 21,72 € HT / m².

À titre indicatif au niveau de la commercialisation, sur 34 contacts d'entreprises depuis le mois de septembre 2017, 11 propositions d'implantation sur le parc d'activités de Guengat ont été réalisées et aucune entreprise n'a souhaité concrétiser un projet sur la commune.

La commune de Guengat a récemment décidé la vente de deux terrains communaux dont un de 1500 m², à proximité immédiate de la zone communautaire, au prix de 1€ HT / m² au profit de la société Ateliers de Cornouaille.

Pour commercialiser le parc auprès des artisans locaux, une baisse du prix de vente des terrains à 1 € HT/m², après consultation de France Domaines, pourrait être acté pour environ un 1,2 hectare afin d'amorcer la commercialisation de la zone.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à commercialiser les terrains du parc d'activités de la Base à Guengat à 1 € HT/m² sur une surface maximum de 1,2 hectare et sur une période de deux ans.